

Plénière du CESER Région Sud : la société civile au cœur des enjeux régionaux

Le CESER Région Sud a tenu hier son Assemblée Plénière sous la présidence de Marc Pouzet et en présence de 115 Conseillers.

Pour rappel, le CESER est la 2^{ème} Assemblée régionale qui représente la société civile organisée de la Région Sud, chargée de donner des avis sur les sujets de compétence régionale. Les réflexions conduites en son sein nourrissent le débat d'idées et les élus régionaux sur des questions et attentes de la société civile dans sa grande diversité et sensibilité.

Un point important à l'ordre du jour de cette plénière : les Orientations Budgétaires 2023 de la Région (OB 2023)

Le CESER est tenu, de par la loi, de s'exprimer sur l'ensemble des documents budgétaires et financiers de la Région. Ainsi, l'Exécutif régional a présenté ses Orientations Budgétaires pour 2023 aux membres du CESER. Après étude et échange, la société civile organisée a rendu un avis sur ces OB 2023, avis qui sera présenté en ouverture de la séance plénière de la Région, vendredi, en présence des élus de la Région.

Retrouvez également **les 4 avis sur des sujets de compétence régionale** qui ont été adoptés par le CESER :

> **International : quelles mesures pour améliorer et renforcer les coopérations transfrontalières avec l'Italie ?** Les coopérations transfrontalières avec l'Italie revêtent une importance stratégique pour notre région : économie, emploi, culture, gestion des flux migratoires.... De plus la signature du Traité Quirinal entre la France et l'Italie en novembre 2021 a renforcé l'intérêt du CESER sur ces relations, qui formule des propositions à la Région pour renforcer nos coopérations bilatérales.

> **Environnement : quelle stratégie régionale pour la biodiversité ?** Les régions sont positionnées aujourd'hui comme chef de file de la biodiversité. Avec 50% du territoire couvert par des espaces protégés, la Région Sud a mis en place un 1^{er} plan Climat sur 3 ans, basé sur 5 axes (Air, Mer, Terre, Energie, Déchets). Face aux enjeux de la préservation de la biodiversité, le CESER formule des pistes pour agir.

> **Aménagement du territoire : avenir et adaptation des stations de montagne**

Face aux conséquences du réchauffement climatique (réduction du manteau neigeux pour les stations de basse altitude, impact sur la fréquentation des stations, investissements lourds pour l'enneigement, impacts sur les ressources et les milieux naturels...), les stations de montagne font face un nouveau défi : s'adapter. Le CESER propose des actions pour une transition des stations de montagne et des espaces valléens.

> **Mer : comment développer les filières liées à l'exploitation des ressources biologiques marines**

Le milieu marin offre différentes possibilités de production et d'exploitations : aquaculture, élevage, pêche... La Région Sud possède un fort potentiel pour l'exploitation des ressources biologiques marines mais de nombreux freins rendent complexe son développement. Le CESER préconise des pistes d'amélioration pour faciliter le développement de ces filières.